

Rapport d'activités 2024

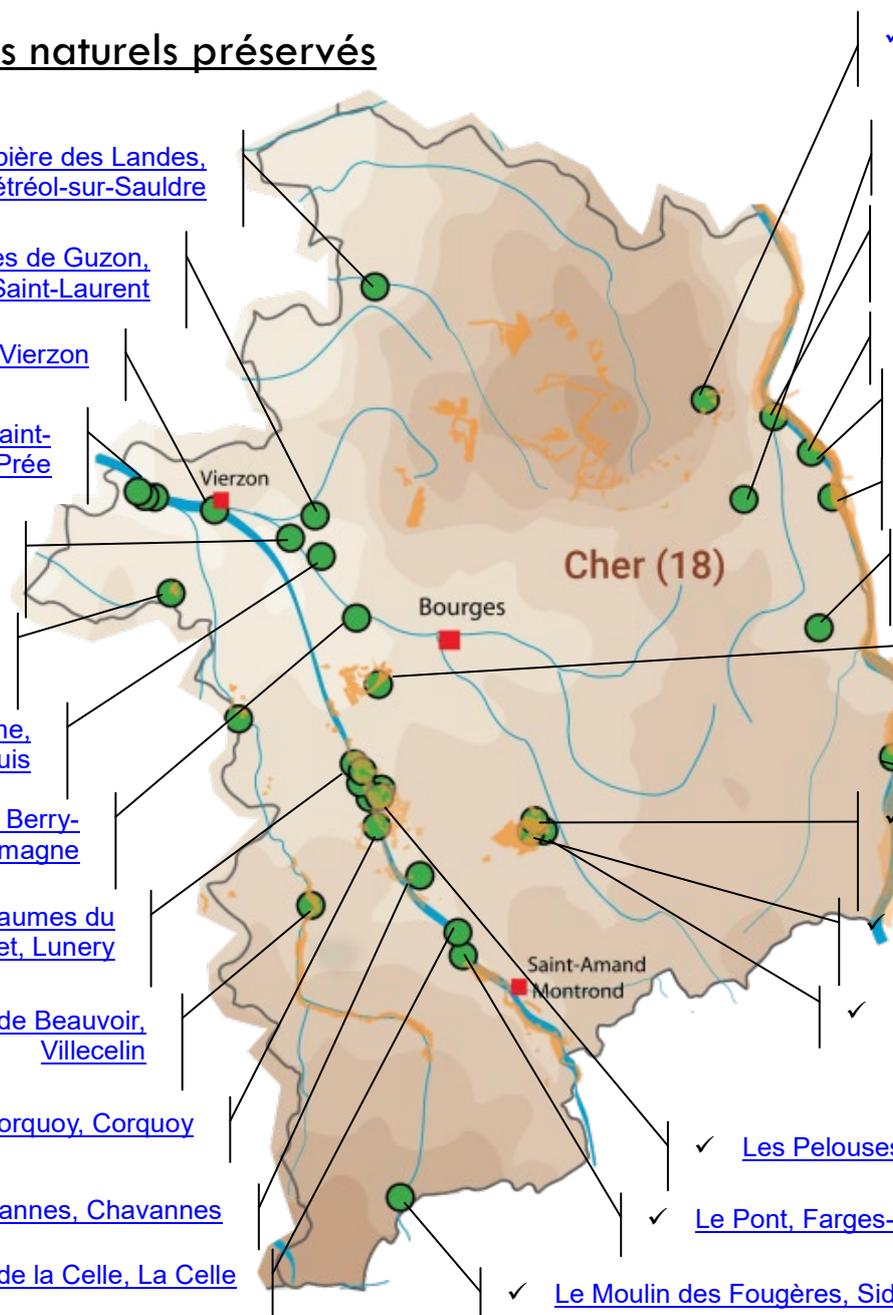
Assemblée générale – 13 avril 2024



Département du Cher
Délégué départemental : poste à pourvoir

✓ Espaces naturels préservés

- ✓ [La Tourbière des Landes, Ménétréol-sur-Sauldre](#)
- ✓ [Les Prairies de Guzon, Saint-Laurent](#)
- ✓ [L'Île Marie, Vierzon](#)
- ✓ [Le Val des Oceries, Saint-Georges-sur-la-Prée](#)
- ✓ [L'Oupillère, Foëcy et Vignoux-sur-Barangeon](#)
- ✓ [La Pelouse de Grand Vau, Massay](#)
- ✓ [Les Terres de l'Orme, Allouis](#)
- ✓ [Les Éthouars, Berry-Bouy et Marmagne](#)
- ✓ [Les Chaumes du Patouillet, Lunery](#)
- ✓ [Les Prairies de Beauvoir, Villecelin](#)
- ✓ [Les Sablons de Corquoy, Corquoy](#)
- ✓ [Le Marais de Chavannes, Chavannes](#)
- ✓ [Prairies de la Celle, La Celle](#)



- ✓ [Les Luneaux, Sancerre](#)
- ✓ [Les Grandes Plantes, Bué](#)
- ✓ [Les Îles de la Gargaude, Ménétréol-sous-Sancerre](#)
- ✓ [Les Vallées, Couargues](#)
- ✓ [Les Butteaux, Couargues et, Herry](#)
- ✓ [Le Val d'Herry, Herry](#)
- ✓ [La Mare des Bruères, Jussy-le-Chaudrier](#)
- ✓ [Les Chaumes du Verniller, La Chapelle-Saint-Ursin](#)
- ✓ [Le Bec d'Allier, Cuffy](#)
- ✓ [Le Marais de Contres, Dun-sur-Auron, Saint-Germain-des-Bois, Contres](#)
- ✓ [Les Chaumes de la Périsse, Dun-sur-Auron](#)
- ✓ [Le Préalix, Dun-sur-Auron](#)
- ✓ [Les Pelouses de Lapan, Lapan](#)
- ✓ [Le Pont, Farges-Allichamps](#)
- ✓ [Le Moulin des Fougères, Sidiailles](#)

✓ [Actions transversales ou hors site](#)

Les Prairies de Beauvoir, Villecelin

Conservatrice bénévole : Marie-Christine Falgoux



GÉRER

Comme chaque année, les prairies ont été fauchées par M. Aladenise, exploitant local, puis pâturées par son troupeau de bovins. Un prêt à usage sera établi courant d'année 2024.



VALORISER

Animation grand public

L'animation proposée en avril sur le principe d'un parcours énigme à destination des familles a été annulée faute de participants.

Suite à une demande de l'association Chateaufort nature, une visite guidée leur a été proposée le 12 avril, en pleine période de floraison de la Fritillaire pintade. Ce sont une quinzaine d'adhérents de l'association qui a pu ainsi bénéficier d'une découverte accompagnée du site.

Les Prairies de Guzon, Saint-Laurent

Conservateur bénévole : Christophe Bodin



CONNAÎTRE

Le conservateur bénévole met à jour l'inventaire de la flore lors de ses visites sur le site et réalise un suivi des plantes patrimoniales.

Le site des Prairies de Guzon est intégré au réseau LigéO. Le relevé des données collectées par le piézomètre est effectué chaque année.



GÉRER

Rédaction de cahiers des charges des travaux d'entretien mécanique pour la programmation pluri-annuelle 2024-2028.



VALORISER

Une balade nature a été proposée en septembre sur la thématique des couleurs de l'automne mais qui a finalement dû être annulée faute de participants.

La Tourbière des Landes, Ménétréol-sur-Sauldre

Conservateur bénévole : Hervé Renaudineau



CONNAÎTRE

Les deux piézomètres installés dans la tourbière ont été relevés régulièrement.

L'inventaire de la faune est mis à jour par le conservateur lors de ses visites, avec cette année la pose d'enregistreurs passifs pour les chauves-souris.



PROTÉGER

La convention de partenariat entre la commune et le Conservatoire a été renouvelée pour une nouvelle période de 10 ans en lien avec la signature du nouveau contrat départemental ENS.

Le conservateur a maintenu un lien avec le lycée du Chesnoy/Les Barres qui intervient régulièrement sur le site.



GÉRER

La convention de chasse avec les Amis de la Rozelle est en cours de validité et ce jusqu'à la fermeture officielle de la chasse en février 2025.

Pour la deuxième année, le sentier pédagogique a été entretenu en régie. Cet entretien consiste en un broyage du sentier, un soufflage des feuilles mortes présentes sur le caillebotis et un nettoyage des panneaux pédagogiques. De plus, suite aux nombreux coups de vent de l'année, une partie du sentier longeant la Petite Sauldre était inaccessible. Celle-ci a donc été rouverte en chantier d'équipe par les salariés de l'antenne Cher/Indre en fin d'année et l'escalier y menant a été restauré.

Les BTSA du lycée agricole du Chesnoy/Les Barres sont revenus, cette année encore, afin de réaliser un chantier d'entretien de la tourbière ainsi que des suivis pédologiques et de végétation. Cette journée était à nouveau organisée par le conservateur bénévole du site.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature Image Découverte.

↳ Six animations à destination du grand public et un chantier bénévole étaient prévus cette année. Une animation grand public et le chantier d'automne ont été annulés pour cause d'absence de l'animatrice et du conservateur bénévole.

↳ Huit sorties ont été programmées par Nature Image Découverte, réunissant 42 participants.

Du côté des médias, une annonce est parue dans Le Berry Républicain concernant les animations du mois d'avril.

Concernant l'écompte, malheureusement, les données sont inexploitables pour l'année 2023 : en effet, il semblerait que les données erronées soient liées à l'installation d'un petit arthropode au niveau du trou du capteur. Un travail doit être lancé avec l'entreprise Eco-visio (créatrice des écompteurs) afin de trouver une solution.

Cette année, un photographe mandaté par le Conseil départemental du Cher est intervenu au mois de juin afin de prendre des photos. Ces dernières illustreront un livre sur les espaces naturels sensibles du Cher qui devrait voir le jour dans le courant de l'année 2024.

La Mare des Bruères, Jussy-le-Chaudrier

Conservatrice bénévole : Jeanine Dubois



GÉRER

La commune de Jussy-le-chaudrier a réalisé l'entretien des bords de la mare (côté route) par débroussaillage.



VALORISER

La sortie prévue en avril pour la découverte du triton crêté et de la vie dans la mare a dû être annulée faute de participants.

Les Terres de l'Orme, Allouis

Conservateurs bénévoles : Jean-Claude Léchelon (décédé le 21 juillet 2023),
Etienne Pernollet



CONNAÎTRE

En 2023, un suivi des pelouses a été initié sur le site. Ainsi, les végétations ont fait l'objet de relevés phytosociologiques dans huit quadrats. La répétition du suivi dans les années à venir permettra de connaître l'évolution de la composition floristique des pelouses et de réorienter la gestion si besoin.



GÉRER

L'ensemble du site a été pâturé par l'éleveur local, M. Delaporte.

Le pâturage a été réalisé en deux parties :

- du 29 mai (en raison de l'épisode sécheresse précoce, il a été autorisé une mise au pré des animaux plus tôt) jusqu'à début juillet environ pour l'enclos sud de manière à ce que les animaux consomment bien la végétation herbacée et aient un impact sur les petits ligneux ;
- de début juillet jusqu'à fin octobre pour l'enclos nord.

Le regain de végétation après l'été a permis au troupeau de pâturer l'ensemble du site et d'accentuer la pression de pâturage sur les secteurs avec beaucoup de ligneux jusqu'à la mi-décembre.

Un prêt à usage à durée indéterminée a été signé en début d'année 2023.



VALORISER

Animation grand public

La sortie annuelle organisée par le Conservatoire, en partenariat avec l'Office de tourisme de Mehun-sur-Yèvre, a permis à un petit groupe de huit adultes et deux enfants de découvrir ou redécouvrir le site en pleine floraison des orchidées mais sous une météo fraîche et venteuse.

Les Luneaux, Sancerre

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le site Conservatoire est toujours composé de plusieurs petites parcelles non contiguës représentant un total d'un peu moins de 0,5 ha au-dessus du village de Chavignol. Les actions sur ce site sont réalisées dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Coteaux calcaires du Sancerrois »).



VALORISER

Animation grand public

Pour la première fois, une sortie a été proposée en soirée pour présenter l'intérêt du site et les actions menées dans le cadre de l'animation Natura 2000. Prévue initialement le 24 juin, la sortie a dû être reportée au 5 juillet suite à une alerte orange canicule. Deux personnes ont ainsi bénéficié de cette soirée avec pique-nique dans le sac (17 personnes inscrites à la 1^{ère} date mais seulement quatre à la seconde date dont deux qui ne sont pas venus au lieu de rendez-vous).

Les Chaumes du Patouillet, Lunery

Conservateur bénévole : Claude Barbillat

NB : l'ensemble des « Chaumes du Patouillet » rassemble les sites des « Pelouses du Patouillet », du « Bois du Patouillet » et de « Chanteloup »



CONNAÎTRE

En 2023, le suivi temporel des rhopalocères de France a été mis en place sur les sites des Chaumes du Patouillet. Le long de cinq transects suivis au cours de quatre passages, 745 individus de 34 espèces ont été dénombrés. Ces résultats sont exceptionnels !

En 2022 et 2023, les Chaumes du Patouillet ont fait l'objet d'une étude sur les Apoïdes Apiformes. Au total, 1 138 individus de 123 espèces ont été collectés. Les trois-quarts des espèces inventoriées n'ont été contactées qu'une seule fois ce qui laisse présager une diversité réelle bien plus importante. Cette étude a permis de découvrir des espèces nouvelles pour le Cher et même pour la région.



PROTÉGER

La Safer du Cher a réalisé un important travail de contacts des propriétaires identifiés comme possédant des parcelles prioritaires pour l'extension du site dans le plan de gestion, à la demande du Conservatoire d'espaces naturels.

Deux parcelles sont en cours d'acquisition sur le Coteau de Chanteloup, ce qui permettra d'accéder au site depuis un chemin communal.

Le comité de site a été organisé mais a dû être annulé à cause d'un avis de tempête.



GÉRER

Dans le cadre du plan de relance 2021, les Chaumes du Patouillet ont bénéficié de financement pour des travaux de bûcheronnage, broyage ras et débroussaillage. Le broyage ras et le débroussaillage avaient respectivement été réalisés en 2021 et 2022. L'entreprise Perrin Sylviculture est donc intervenue en janvier et février pour terminer le chantier de restauration par bûcheronnage, commencé en 2022. L'entreprise ayant pris beaucoup de retard sur la réalisation du chantier, des pénalités de retard ont dû être appliquées et il reste actuellement cinq souches n'ayant pas été broyées sur le site.

Concernant la chasse, trois équipes de chasse évoluent actuellement sur le site et des points réguliers sont organisés avec chacune des équipes durant la saison de chasse mais aussi avant l'ouverture et après la fermeture officielle. Les trois conventions étant arrivées à échéance en février 2023, celles-ci ont toutes été renouvelées pour une durée de trois saisons de chasse, soit jusqu'à la date de fermeture officielle en février 2026.

La société de chasse des Champs du Patouillet intervient principalement sur le secteur du Bois du Patouillet et une partie des Pelouses du Patouillet. Pour la saison 2022-2023, le bilan est de trois sangliers et 11 chevreuils abattus.

Le syndicat de chasse communale intervient sur les Pelouses du Patouillet et Chanteloup. Pour la saison 2022-2023, le bilan est de trois chevreuils et un sanglier.

La troisième équipe, menée par Monsieur Lesch, intervient sur une parcelle des Pelouses du Patouillet, à l'est du sentier pédagogique. Pour la saison 2022-2023, aucune intervention n'a été réalisée car aucun dégât de sangliers n'a été constaté.

L'entretien du sentier pédagogique a de nouveau été réalisé en régie par le Conservatoire.

Comme c'est le cas régulièrement ces dernières années, des déchets ont été découverts dans la structure d'accueil. Ceux-ci ont été enlevés en régie par le Conservatoire et un signalement a été fait auprès de la gendarmerie de Saint-Florent-sur-Cher.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire, Nature 18 et Nature Image Découverte.

- ↳ L'animation grand public et le chantier bénévole ont été annulés en raison de l'absence de l'animatrice.
- ↳ Une animation de Nature 18 sur les plantes comestibles a été annulée et une autre a eu lieu à l'automne, réunissant trois participants.
- ↳ Quatre sorties ont été programmées par Nature Image Découverte, réunissant 37 participants.

Concernant les médias, un article concernant la découverte du site est paru dans Le Berry Républicain au mois de juillet.

Concernant le sentier pédagogique, le grand module présentant la politique des espaces naturels sensibles du Cher a été dérobé dans la structure d'accueil. Cependant, ce panneau devait être changé pour prendre en compte les nouveaux ENS ainsi que la nouvelle charte graphique du Conseil départemental du Cher. De fait, ce dernier sera changé en début d'année 2024.

L'espèce game, la chasse au trésor/géocaching initiée en 2020 pour les 30 ans du Conservatoire, se poursuit cette année encore. La cache est vérifiée régulièrement et un inventaire a été réalisé auprès de l'Office de tourisme de Bourges, partenaire du jeu et relai local de l'évènement pour les Chaumes du Patouillet. En décembre 2023, la fiche du parcours d'énigmes a été téléchargée 106 fois, la fiche de l'espèce « trésor » 35 fois, la géocache a été découverte 22 fois et classée favorite trois fois.

Cette année, un photographe mandaté par le Conseil départemental du Cher est intervenu au mois de juin afin de prendre des photos. Ces dernières illustreront un livre sur les espaces naturels sensibles du Cher qui devrait voir le jour dans le courant de l'année 2024.

Les Pelouses de Lapan, Lapan

Conservateur bénévole : *Christophe Bodin*

NB : l'ensemble des « Pelouses de Lapan » rassemble les sites des « Hauts de Lapan », de la « Vallée au Lièvre » et du « Moulin du Breuil »



CONNAÎTRE

En 2023, le suivi temporel des rhopalocères de France a été mis en place sur les sites des Pelouses de Lapan. Le long de deux transects suivis au cours de quatre passages, 160 individus de 12 espèces ont été dénombrés.



PROTÉGER

La Safer du Cher a réalisé un important travail de contacts des propriétaires identifiés comme possédant des parcelles prioritaires pour l'extension du site dans le plan de gestion, à la demande du Conservatoire d'espaces naturels.

Le comité de site a été organisé mais a dû être annulé à cause d'un avis de tempête.



VALORISER

Cette année, un photographe mandaté par le Conseil départemental du Cher est intervenu au mois de juin afin de prendre des photos. Ces dernières illustreront un livre sur les espaces naturels sensibles du Cher qui devrait voir le jour dans le courant de l'année 2024.

Préalix, Dun-sur-Auron

Conservateur bénévole : à pourvoir



PROTÉGER

Aucune action particulière d'animation territoriale n'a été effectuée sur ce site en 2022.



GÉRER

Concernant la chasse, Monsieur Moreau continue de chasser le site. Son bail de chasse s'étant arrêté en février 2023, celui-ci a été renouvelé pour les trois prochaines saisons de chasse, soit jusqu'à la date de fermeture officielle en février 2026. Des points réguliers sont organisés chaque année.

Pour la saison 2022-2023, le bilan est de six chevreuils abattus.



VALORISER

Cette année, un photographe mandaté par le Conseil départemental du Cher est intervenu au mois de juin afin de prendre des photos. Ces dernières illustreront un livre sur les espaces naturels sensibles du Cher qui devrait voir le jour dans le courant de l'année 2024.

Les Chaumes de la Périssette, Dun-sur-Auron

Conservateur bénévole : Jean-Paul Thévenin



CONNAÎTRE

Un piézomètre a été installé dans le champ de la source en 2023.

Le Conservatoire botanique a réalisé un inventaire des mousses et des champignons du site.

Comme chaque année, le conservateur bénévole, Jean-Paul Thévenin, a complété les inventaires faune-flore au gré de ses visites.



PROTÉGER

Le comité de site a été organisé le 6 juin 2023, réunissant une dizaine de personnes. Un bilan de l'activité du Conservatoire a été transmis à cette occasion.

Le contrat Espace naturel sensible a été renouvelé le 19 février 2024.



GÉRER

Le pâturage ovin extensif effectué par les propriétaires exploitants se poursuit sur le site. Le Conservatoire a continué son travail de suivi du pastoralisme et d'aide aux exploitants agricoles.

En début d'année, le conservateur bénévole du site a découvert deux peuplements d'Ambrosie. Ces stations seront à surveiller dans les années à venir.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire.

↳ Trois animations à destination du grand public ont été organisées cette année par la garde-animatrice et le conservateur bénévole du site : une animation dans le cadre de l'assemblée générale des Amis de la Périsse, une balade crépusculaire et une sur la thématique des couleurs et fruits d'automne. Ces animations ont réuni 59 participants.

↳ Une visite et une conférence privées ont été organisées par le conservateur bénévole pour les anciens du lycée agricole du Subdray.

Concernant les médias, un article est paru dans Le Berry Républicain pour évoquer l'assemblée générale des Amis de la Périsse et deux interviews ont été diffusées sur France Bleu Berry, une pour annoncer la sortie crépusculaire et une autre sous la forme d'un mini reportage.

Cette année, un photographe mandaté par le Conseil départemental du Cher est intervenu au mois de juin afin de prendre des photos. Ces dernières illustreront un livre sur les espaces naturels sensibles du Cher qui devrait voir le jour dans le courant de l'année 2024.

Le Moulin des Fougères, Sidaïlles

Conservateur bénévole : Pascal Mathonière



CONNAÎTRE

Un suivi des salamandres tachetées a été effectué par le conservateur bénévole du site, dans la mare située après les ruines.



GÉRER

Comme chaque année, une partie de la gestion est réalisée par la Gaule culanaise (association de pêche propriétaire du site) : entretien courant du site, bûcheronnage des arbres à proximité et à l'intérieur des ruines présentes sur le site.

Parallèlement, le conservateur bénévole du site a continué le suivi de la Renouée du Japon, qui n'a pas repoussé cette année suite à trois années d'arrachage.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et la Gaule culanaise.

↳ Deux animations à destination du grand public ont été réalisées, réunissant 27 participants.

Concernant les médias, un article est paru dans Le Berry Républicain concernant la sortie du mois d'août ; un reportage sur un blog a également été réalisé lors de la sortie du mois de mai ; et un mini-reportage sous forme d'interview a été diffusé sur France Bleu Berry.

Cette année, un photographe mandaté par le Conseil départemental du Cher est intervenu au mois de juin afin de prendre des photos. Ces dernières illustreront un livre sur les espaces naturels sensibles du Cher qui devrait voir le jour dans le courant de l'année 2024.

Le Marais de Chavannes, Chavannes

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Les piézomètres installés dans le marais ont été relevés régulièrement. Les moyennes mobiles montrent un léger enfoncement de la nappe entre 2017 et 2020 (de l'ordre de 6 à 8 cm) puis une légère remontée entre 2020 et 2023.

Le suivi LigéO flore a été renouvelé en 2023. Les indicateurs montrent une tendance à moins d'engorgement et une diminution de la fertilité.

À l'occasion du renouvellement du plan de gestion, les inventaires faune et flore et la cartographie des habitats ont été mis à jour dans la cadre du stage de Léane Poiron (licence pro).



PROTÉGER

Le contrat départemental ENS a été renouvelé dans le courant de l'année 2023.



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé en régie par le Conservatoire ainsi que par la mairie de Chavannes sur la période estivale. De plus, de nombreux arbres sont tombés en travers du sentier cette année et ont été bucheronnés par la Communauté de communes Arnon Boischaud Cher ou par le Conservatoire.



VALORISER

Cette année, des animations ont été programmées sur le site par le Conservatoire, l'Office de tourisme de Lignières, le CPIE Brenne Berry et Nature Image Découverte.

↳ Un rallye nature a été organisé en partenariat avec l'Office de tourisme de Lignières et a rassemblé 30 participants. Ce rallye permettait de découvrir trois sites naturels à proximité de Châteauneuf-sur-Cher : le Marais de Chavannes, les Sablons de Corquoy et les Prairies de Beauvoir. Sur chaque site, une série d'épreuves était à réaliser avec l'aide de bénévoles et permettait de remporter quelques goodies gracieusement offerts par l'Office de tourisme de Lignières.

↳ Le CPIE Brenne Berry a organisé deux animations grand public cette année : une a été annulée faute d'inscrits et la deuxième, une initiation à la vannerie, a réuni dix participants.

↳ Deux animations étaient organisées par Nature Image Découverte, réunissant onze participants.

Côté projet scolaire, le CPIE Brenne Berry a organisé un projet scolaire avec les 22 élèves de la classe de CM2 de l'école de Châteauneuf-sur-Cher.

Le Conservatoire avait rencontré le CPIE Brenne Berry, dans le courant de l'année 2022, dans l'optique de mettre en place un projet citoyen sur le Marais de Chavannes. Le but est que des citoyens locaux s'investissent sur un espace naturel sensible à proximité de chez eux, y réalisent des inventaires et diagnostics écologiques avant de proposer des aménagements et mesures à y mettre en place. Ce projet avait bénéficié d'une première séance en novembre afin de présenter le projet et de faire découvrir le site aux bénévoles présents. Ce projet s'est donc poursuivi sur 2023 avec six séances réparties entre avril et décembre.

Concernant les médias, le rallye nature a bénéficié d'une annonce et deux articles dans Le Berry Républicain. De plus, un mini-reportage composé d'une interview a été diffusé sur France Bleu Berry au mois de mai.

Concernant l'écompte, malheureusement, les données sont inexploitable pour l'année 2023 : en effet, il semblerait que les données erronées soient liées à l'installation d'un petit arthropode au niveau du trou du capteur. Un travail doit être lancé avec l'entreprise Eco-visio (créatrice des écompteurs) afin de trouver une solution.

Cette année, un photographe mandaté par le Conseil départemental du Cher est intervenu au mois de juin afin de prendre des photos. Ces dernières illustreront un livre sur les espaces naturels sensibles du Cher qui devrait voir le jour dans le courant de l'année 2024.

Les Vallées, Couargues

Site en RNN, pas de conservateur bénévole



PROTÉGER

Les échanges initiés en 2022 auprès de la subdivision gestion de la Loire de la DDT58 pour mettre en place un conventionnement sur deux parcelles appartenant au domaine privé de l'État n'ont pas pu être poursuivis en 2023. Les parcelles privées qui composent ce secteur sont également incluses depuis 202 dans les zones de veille foncière de la Safer. Ces démarches d'extension foncière visent à ce que le Conservatoire soit propriétaire ou gestionnaire d'un ensemble suffisamment cohérent pour mettre en place une action de restauration de la zone humide selon les modalités indiquées dans le plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Val de Loire.



GÉRER

Comme chaque année, un pâturage bovin est réalisé par M. Jean-Paul Fleuriet.

Vu la problématique des sangliers sur la vallée de la Loire, le site est ponctuellement chassé afin d'éviter le cantonnement des populations de suidés.

Un prêt à usage à durée indéterminée a été signé en fin d'année avec l'exploitant agricole pour poursuivre l'activité sur le site.

Le Val d'Herry, Herry

Site en RNN, pas de conservateur



PROTÉGER

Le suivi du projet de création d'un quatrième puits de captage par l'agglomération de Bourges (Bourges Plus) s'est poursuivi en lien avec les équipes en charge de la gestion de la réserve naturelle nationale du Val de Loire. Le chemin d'accès traversant les parcelles dont le Conservatoire est propriétaire a été créé à l'automne 2023 dans le respect des préconisations émises. En contrepartie, Bourges Plus s'est notamment engagé à financer la gestion d'une pelouse à Armérie située sur une autre parcelle propriété du Conservatoire (secteur des Mardelles) et interviendra dans le financement d'actions de suivis scientifiques menées au sein de la réserve.



GÉRER

Le site des Saulières n'a pas été pâturé, M. Girard est parti à la retraite au printemps sans en informer le Conservatoire. Une solution de remplacement est en cours de réflexion fin 2023 avec un ancien salarié de M. Girard pour pâturer le site en 2024.

En l'absence de pâturage, le Solidage du Canada s'est développé. Un acteur local est cependant intervenu gracieusement courant l'été pour broyer les stations de Solidage avant leur floraison.



VALORISER

Animation grand public

Une animation sur le thème des araignées a eu lieu le samedi 9 septembre et a permis à un petit groupe de quatre adultes et un enfant de découvrir le monde des araignées le long du sentier des Saulières.

Un journaliste de La Voix du Sancerrois a suivi également une partie de la sortie.

Les Îles de la Gargaude, Ménétréol-sous-Sancerre

Conservateur bénévole : Jean-Louis Pratz



CONNAÎTRE

Le conservateur bénévole du site, Jean-Louis Pratz, contribue à la mise à jour de l'inventaire général du site lors de ses visites.

En 2023, le suivi des orthoptères a été renouvelé sur les pelouses du site. Les résultats sont encore sensiblement inférieurs à ceux de 2017, mais sont en très nette progression par rapport à l'année précédente.

Le 7 août 2023, le responsable scientifique du Conservatoire s'est rendu sur le site : il y a retrouvé en richesse spécifique le cortège d'orthoptères connu depuis 2006 avec notamment l'Ædipode soufré, le Criquet d'Italie et le Criquet de Barbarie. La population d'Ædipode soufré s'est cependant déplacée au sein du site. Deux espèces de papillons sensibles aux travaux de restauration ont également été contactées : l'Hespérie de la sanguisorbe déjà connue sur le site avec la restauration et l'Hespérie de la potentille. En termes de flore et de milieux naturels, les pelouses réagissent bien suite aux interventions mécaniques avec peu de repousses de genêts et de peupliers. Leur rajeunissement est probant et ne nécessitera pas de nouvelles interventions d'entretien ou d'arrachage des genêts à court terme.



PROTÉGER

Un comité de site s'est tenu sur le terrain le 19 décembre 2023. Il a rassemblé neuf membres qui ont pu échanger sur l'ensemble des sujets qui font la vie du site.

Le contrat départemental lié aux espaces naturels sensibles a été renouvelé début 2023.



GÉRER

La mairie de Ménétréol-sous-Sancerre se charge de l'entretien courant du site, et notamment de l'entretien du sentier par broyage. Cette année encore, de nombreux arbres sont tombés sur le sentier et ont dû être bucheronnés par la mairie et le conservateur bénévole.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature Image Découverte.

↳ Une animation à destination du grand public a été programmée mais a dû être annulée en raison de l'absence de l'animatrice.

↳ Six sorties ont été réalisées par Nature Image Découverte, réunissant 47 participants.

Côté projet scolaire, Nature 18 a organisé un projet scolaire avec les 23 élèves de la classe de CP de l'école Florence Aubenas de Boulleret.

La convention de partenariat entre le Cen et l'Office de tourisme du Grand Sancerrois a été renouvelée avec une clause de tacite reconduction. Cette convention prévoit la mise en avant et la communication des animations de la part de l'Office de tourisme et la mise à disposition de vin de Sancerre et de crottins de Chavignol afin d'organiser une dégustation lors des animations grand public.

Concernant les médias, le site a bénéficié de deux articles dans Le Berry Républicain concernant la balade nature et la découverte du site ainsi qu'un reportage dans la revue La Bouinotte qui a nécessité une rencontre avec la journaliste et la garde-animatrice sur site, en début d'année.

Cette année, le site a été doté d'un tout nouveau sentier pédagogique. Il se compose de six panneaux pédagogiques avec manipulation ainsi qu'un totem de crue, le tout dans la charte graphique du Conservatoire. Ces panneaux ont été fabriqués par l'entreprise Pic Bois et posés par Palin Espaces Verts. Ces aménagements sont complétés par des outils à destination des personnes en situation de handicap, réalisés par Accesens, et un travail a été mené pour la création d'une convention de mise à disposition à l'attention de l'Office de tourisme du Grand Sancerrois, la mairie de Ménétréol-sous-Sancerre et le Conseil départemental du Cher.

Concernant l'écompte, malheureusement, les données sont inexploitable pour l'année 2023 : en effet, il semblerait que les données erronées soient liées à l'installation d'un petit arthropode au niveau du trou du capteur. Un travail doit être lancé avec l'entreprise Eco-visio (créatrice des écompteurs) afin de trouver une solution.

L'espèces game, la chasse au trésor/géocaching initiée en 2020 pour les 30 ans du Conservatoire, se poursuit cette année encore. La cache est vérifiée régulièrement et un inventaire a été réalisé auprès de l'Office de tourisme du Grand Sancerrois, partenaire du jeu et relai local de l'évènement pour les Îles de la Gargaude. En décembre 2023, la fiche du parcours d'énigmes a été téléchargée 62 fois, la fiche de l'espèce « trésor » 36 fois, la géocache a été découverte 26 fois et classée favorite deux fois.

Cette année, un photographe mandaté par le Conseil départemental du Cher est intervenu au mois de juin afin de prendre des photos. Ces dernières illustreront un livre sur les espaces naturels sensibles du Cher qui devrait voir le jour dans le courant de l'année 2024.

Les Éthouars, Berry-Bouy et Marmagne

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le Conservatoire a relancé en 2023 l'étude notariale au sujet des parcelles qui devaient être acquises en 2018. Aucun retour n'a été fait par l'étude.



GÉRER

Comme chaque année, le site a été fauché par un exploitant local, M. Thierry Briant, pas de pâturage car pas de regain suffisant pour mettre les animaux.

La convention de mise à disposition Safer étant arrivée à échéance fin 2022, un prêt à usage a été rédigé courant 2023 et sera signé en 2024.

Nature18 a contacté le Conservatoire pour savoir s'il était possible de récolter du foin en graines pour réaliser un semis de prairie naturelle sur une parcelle dégradée que l'association a en gestion. Avec accord de l'exploitant, la parcelle des Petites Éthouars a été fauchée courant juillet et le foin aussitôt évacué vers la parcelle cible pour être épandu.

L'Oupillère, Foëcy et Vignoux-sur-Barangeon

Conservateur bénévole : Jean-Claude Léchelon (décédé le 21 juillet 2023)



GÉRER

Les échanges se poursuivent sur la mise en place de la gestion par fauche des prairies avec un exploitant agricole, M. Marinier, de Vignoux-sur-Barangeon. Un problème sur la gestion des parcelles par d'autres exploitants agricoles bloque la signature d'un prêt à usage.

L'Île Marie, Vierzon

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé en régie par le Conservatoire, entre mars et octobre.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire, Sologne Nature Environnement et Nature Image Découverte.

↳ Cinq animations à destination du grand public ont été programmées par le Conservatoire : trois animations (dont le rallye nature) ont été annulées faute d'inscrits, une animation pour Halloween a réuni 75 personnes et celle pour le Jour de la nuit a réuni trois participants.

↳ En complément, la tenue d'un stand lors du festival de l'engagement a permis de faire visiter l'Île Marie à une dizaine de participants supplémentaires.

↳ Une sortie a été réalisée par Sologne Nature Environnement, réunissant onze participants.

↳ Six sorties ont été réalisées par Nature Image Découverte, réunissant 42 participants.

Côté projets scolaires et périscolaires, l'Île Marie reste un lieu privilégié qui permet de sensibiliser de nombreux élèves chaque année.

Le centre de loisirs de Vierzon a ainsi bénéficié de quatre animations au cours de l'année : les petites bêtes de la mare pédagogique du parc de la Noue, la dynamique fluviale au niveau de la plage de Bellon, les traces et indices et la flore sur l'Île Marie. Toutes les animations n'ont pas pu être réalisées sur l'Île Marie en elle-même car l'île est inaccessible une partie du printemps.

Deux classes du collège Saint-Jean-Baptiste de Bourges sont venues découvrir l'Île Marie sur une matinée : ces animations concernaient dix ULIS et 23 4^e.

Enfin, dans le cadre de l'appel à projets « collège » du Conseil départemental du Cher, 25 élèves de 6^e du collège Édouard Vaillant de Vierzon ont pu découvrir le site avec Nature Image Découverte.

Le partenariat avec l'Office de tourisme de Vierzon s'est poursuivi pour l'année 2023 : les animations sont valorisées par tous les agents de l'office de tourisme. L'office de tourisme gère les inscriptions, procure goodies et collations locales en fin d'animations et, dans certains cas, un personnel de l'office de tourisme est présent en tant que co-animateur.

Concernant les médias, cinq articles sont parus dans Le Berry Républicain afin de présenter le site et les animations qui y sont proposées.

Concernant le sentier pédagogique, et sur proposition du Conseil départemental du Cher, le sentier pédagogique existant a été remplacé par du mobilier espace naturel sensible. Six petits modules reprennent les textes présents sur la plaquette actuelle et ont été implantés aux mêmes endroits que les anciennes bornes en bois. Ces bornes pédagogiques sont complétées par des bornes directionnelles ENS pour baliser le sentier ainsi que des flèches directionnelles le long des accès menant au site. Trois grands modules présentant le site et la politique des espaces naturels sensibles avaient été installés les années

précédentes. Un de ces grands modules a d'ailleurs été réparé cette année car il était tombé durant une période de vent violent.

Suite aux retours des participants aux animations, les panneaux routiers indiquant le site ont été déplacés et un panneau « parking » a été rajouté afin de faciliter l'accès.

Concernant l'écocompteur, les résultats de cette année font état de 3 070 passages avec une moyenne journalière de huit passages, soit une hausse de 2,8 % par rapport à 2022. Cette fréquentation est particulièrement importante entre mai et novembre, ce qui est logique puisque l'île est difficilement accessible le reste de l'année. La fréquentation est assez constante par rapport aux jours de la semaine et les horaires privilégiés sont ceux de la matinée (10 h - 12 h) et l'après-midi (14 h – 18 h).

L'espèce game, la chasse au trésor/géocaching initiée en 2020 pour les 30 ans du Conservatoire, se poursuit cette année encore. La cache est vérifiée régulièrement et un inventaire a été réalisé auprès de l'Office de tourisme de Vierzon, partenaire du jeu et relai local de l'évènement pour l'Île Marie. En décembre 2023, la fiche du parcours d'énigmes a été téléchargée 133 fois, la fiche de l'espèce « trésor » 30 fois, la géocache a été découverte 25 fois et classée favorite deux fois.

Cette année, un photographe mandaté par le Conseil départemental du Cher est intervenu au mois de juin afin de prendre des photos. Ces dernières illustreront un livre sur les espaces naturels sensibles du Cher qui devrait voir le jour dans le courant de l'année 2024.

Val des Oceries

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le Conservatoire a plusieurs fois été interpellé dans le courant de l'année par la commune de Saint-Georges-sur-la-Prée sur l'ensablement du bras sud de l'île de Rozay et la gestion des arbres tombés dans ce bras de rivière. Le Conservatoire a été cité au même titre que les services de l'Etat dans une pétition et un article de presse publié au printemps.

À la suite d'une première démarche menée par la DDT, une réunion regroupant la commune, le service risque de la DDT et le Conservatoire a été organisée le 12 octobre sous l'égide de la sous-préfète du secteur de Vierzon. Celle-ci a permis de lever plusieurs incompréhensions sur le fonctionnement hydraulique du Cher et sur ce qu'il était possible de faire pour améliorer la situation. En fin de réunion, il a été convenu que le Conservatoire participerait à la réalisation de textes sur la biodiversité destinés à figurer sur des panneaux permettant de valoriser le site.



GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion du Val des Oceries pour le maintien des prairies alluviales ouvertes, l'Île de Rozay a été pâturée par des chevaux et des ânes, appartenant à M. et M^{me} Langlois. Les animaux sont arrivés dans le mois de juin.

Actions de régulation des sangliers sur les îles du Prieuré et de Rozay. Les interventions de chasse présentent des résultats positifs, malgré des dégâts occasionnés sur le secteur dans les grandes cultures céréalières, le nombre de sangliers présents sur les sites et les dégâts dans les prairies ont fortement diminué.



VALORISER

Une sortie a été proposée sur chacun des deux sites du Val des Oceries : l'Île de Rozay et l'Île du Prieuré.

La découverte de l'Île de Rozay s'est faite le mercredi 7 juin en présence d'un couple de visiteurs et de notre voisin chez qui nous traversons pour accéder à notre site.

Quant à la sortie sur l'Île du Prieuré qui devait avoir lieu initialement le 17 juin et que nous avons dû reporter au 20 juin suite à une alerte orange orage, elle aura remporté un franc succès grâce au bouche à oreille local et aura regroupé 19 personnes dont un enfant. Un journaliste du Berry Républicain était également présent au moment du départ. Le concept d'une balade avec le pique-nique dans le sac à dos pour une pause repas sur les bords du Cher est très apprécié par les participants ainsi que le retour la nuit à l'aide des lampes torches pour la traversée de la forêt alluviale et son ambiance fantasmagorique

Le Pont, Farges-Allichamps

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé en régie par le Conservatoire, entre mars et novembre.

Des travaux de restauration par bûcheronnage et débroussaillage des pelouses alluviales ont été réalisés par l'association d'insertion Le Relais.

Une surveillance de la fréquentation du site par les sangliers a été réalisée tout au long de l'année par le Cen. Aucune action n'a été nécessaire.



VALORISER

Une balade nature a été proposée cette année avec une nouvelle thématique liée au jeu espèces game "À la recherche du trésor au royaume de la Scille d'automne". Une famille avec deux adolescents ainsi qu'un adhérent du Conservatoire ont pu ainsi partir à la recherche du trésor tout en découvrant les particularités du site.

Bilan espèces game en 2023 :

- ✓ 15 téléchargements du parcours ;
- ✓ 16 téléchargements de la fiche espèce ;
- ✓ 2 logs de géocacheurs via le site geocaching.

Le Bec d'Allier, Cuffy

Conservateur bénévole : Stéphane Lebreton



CONNAÎTRE

Le conservateur bénévole du site, Stéphane Lebreton, contribue à la mise à jour de l'inventaire général du site lors de ses visites.

En 2023, le suivi des plantes invasives a été réalisé sur le site. Dix années après l'état initial de 2013, les surfaces couvertes par les renouées exotiques envahissantes sont relativement stables. Le Solidage glabre a régressé, il n'est plus présent que sur la sablière. Le Robinier faux-acacia est moins présent mais sa régression reste difficile à quantifier pour le moment.



PROTÉGER

Un comité de site s'est tenu le 5 décembre 2023. Il a rassemblé 19 membres. Cette participation témoigne de l'intérêt des acteurs locaux pour le Bec d'Allier. Ils ont ainsi pu échanger sur l'ensemble des sujets qui font la vie du site. Les agents du Conservatoire et le conservateur bénévole sont restés, tout au long de l'année, à l'écoute des multiples acteurs intervenant sur le Bec d'Allier. Le conservateur bénévole, Stéphane

Lebreton, a ainsi effectué plusieurs passages sur le site (reconnaissance des lieux, contrôle de la fréquentation et des éventuelles dégradations).

Les principaux sujets d'actualités liés à la protection en 2023 concernent :

- le projet de restauration de la dynamique latérale de l'Allier en amont immédiat du Bec est en phase d'études préalables. Le volet géomorphologique a fait l'objet d'un conventionnement avec l'université Paris 1, Panthéon-Sorbonne. Des étudiants en master 2 ont donc commencé à travailler sur ce sujet sous l'égide de leurs enseignants-chercheurs avec notamment une phase de relevés de terrain en novembre 2023. Ce volet se poursuivra en 2024 ;
- les problématiques d'accès au site par des véhicules motorisés sont encore présentes même si elles tendent à s'améliorer. Des traces de passages de véhicules à moteur contournant les plots anti-franchissement situés autour du parking amont ont été relevées. Les membres du comité ont donc discuté de la disposition la plus adéquate pour l'implantation de plots anti-franchissement fermant définitivement cet accès pour les voitures et quads. Ces éléments seront donc inclus dans le plan de gestion qui sera renouvelé en 2024. Les membres du comité ont également discuté et défini les besoins d'installation de barrières, panneaux « interdiction de circuler » et panneaux « site naturel protégé » à chacun des accès au site ;
- le renouvellement en début d'année du contrat départemental lié aux espaces naturels sensibles ;
- le panneautage de la chasse lors des actions de chasse menées par le locataire du lot de chasse situé en aval immédiat du site. En effet, ce panneautage a été observé sur la levée en droit de la sablière. La subdivision Loire de la DDT58 prendra donc attache auprès du locataire à ce sujet.



GÉRER

Dans le cadre du programme Pasto'Loire, Mylène Perelli a poursuivi l'action de pâturage sur le site. Des points sur le pastoralisme ont été effectués tout au long de l'année dans le cadre du suivi du pâturage. En complément, et comme depuis quelques années, la DDT subdivision Loire est intervenue sur la partie amont du site pour broyer les robiniers et les renouées et permettre ainsi de seconder l'action de pâturage. Cette action a été réalisée en sous-traitance par Fréon élagage.

Concernant la restauration des pelouses à Corynéphore sur la sablière, et suite aux travaux d'abattage des années passées, l'entreprise Cirade environnement est intervenue pour une opération d'arrachage de rejets de ligneux.

Enfin, suite à des dégâts de sangliers dans les champs qui font face à la sablière, une battue a été organisée : les sangliers étaient décantonnés des champs avant d'être tirés sur la sablière.



VALORISER

Cette année, des animations ont été programmées sur le site par le Conservatoire.

- ↳ Une animation à destination du grand public a été programmée par le Conservatoire mais a été annulée en raison de l'absence de l'animatrice.
- ↳ Une visite privée du site a été organisée par le conservateur bénévole, réunissant sept personnes.
- ↳ Le groupe Photo'Cen s'est réuni pour immortaliser le Bec d'Allier, réunissant sept participants.
- ↳ Un stand sur le festival Festigrues a été tenu par le Conservatoire.

Côté projet scolaire, un projet scolaire a été mené dans le cadre de Fréquence Grenouille. 28 élèves de CE1-CE2 et 22 élèves de CM1-CM2 de l'école de Cuffy ont ainsi pu découvrir les batraciens, les insectes et autres petites bêtes et les traces et indices des animaux du site.

L'Adater a également fait découvrir le site aux onze SEGPA du collège Claude Debussy de La Guerche-sur-l'Aubois.

Cette année, les cogestionnaires du site ont été contactés par l'association Nord58 (Nièvre Orientation Raid Découverte) qui a souhaité mettre en place une course d'orientation sur le site en date du 2 avril, réunissant douze participants. Par la suite, une deuxième demande a été adressée pour la mise en place d'un parcours permanent d'orientation sur le site. De nombreux échanges et réunions ont donc été organisés pour évaluer la faisabilité d'un tel projet et ce parcours devrait voir le jour courant 2024. Il sera composé de balises dissimulées sur la sablière puisque c'est le seul secteur n'étant pas doté de parcs pour le pâturage.

Les informations ainsi que la carte du parcours seront disponibles en mairie, sur demande, et permettront de fermer l'accès au parcours en cas de période de pâturage, de travaux ou de chasse. De nombreuses recommandations ont été émises lors des différents échanges afin de garantir la cohérence entre cette nouvelle activité et les activités déjà en place sur le site.

Concernant les médias, le Bec d'Allier n'a pas bénéficié de relais médias cette année mais une vidéo a vu le jour dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature. La vidéo, intitulée « Notre Loire Grandeur Nature : regards croisés d'acteurs sur la gestion du site du Bec d'Allier » est disponible sur youtube. Elle met en avant le travail conjoint du Conservatoire, de la subdivision Loire de la DDT de la Nièvre, de la commune de Cuffy et du pâturage de Mylène Perelli pour la préservation de ce milieu naturel. Cette vidéo a vu le jour au titre de l'animation du centre de ressources Loire nature du bassin de la Loire, portée par la fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

Concernant l'écocompteur, les résultats de cette année font état de 27 428 passages piétons, avec une moyenne journalière de 75 passages, soit une baisse de 22,8 %. Les passages vélos représentent 3 748 passages, avec une moyenne journalière de dix passages et une hausse de 1,2 %. La répartition est donc de 88 % de piétons pour 12 % de vélos. Cette fréquentation est particulièrement importante sur la période estivale et le weekend.

Concernant les horaires privilégiés, ce sont les plages horaires 8 h-12 h et 14 h-18 h qui sont les plus privilégiées, que ce soit en piétons ou en vélos.

Cette année, un photographe mandaté par le Conseil départemental du Cher est intervenu au mois de juin afin de prendre des photos. Ces dernières illustreront un livre sur les espaces naturels sensibles du Cher qui devrait voir le jour dans le courant de l'année 2024.

Les Sablons de Corquoy, Corquoy

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le prêt à usage gratuit assorti d'un cahier des charges adapté ont été signés par l'EARL Radersma pour le pâturage ovin du site, en bio. Ce nouveau partenariat est très bénéfique car il permet une gestion extensive du site tout en permettant à l'exploitation de se diversifier.

Le contrat ENS est en cours de renouvellement.

Un comité de site a été organisé le 2 juin, avec la mairie de Corquoy, le CD18, l'ONF, de la FDAAPPAM et de l'EARL Radersma. Un bilan des actions réalisées sur le site a été transmis à cette occasion.



GÉRER

Après de nombreuses années de prospection, la recherche d'un éleveur pour entretenir le site a enfin abouti ! L'EARL Radersma a donc installé six brebis solognotes qui pâturent la moitié des Sablons de Corquoy, une tonte a même eu lieu au mois de juin. Les brebis sont abreuvées à l'aide d'abreuvoirs remplis régulièrement par les éleveurs. Avant l'arrivée des moutons, un chantier en régie a été nécessaire afin de rajouter un fil barbelé sur la clôture déjà existante.

L'entretien du sentier a été réalisé en régie par le Conservatoire entre mars et octobre.

Enfin, une demande de droit de suite dans le cadre d'une chasse à courre a été déposée auprès du Conservatoire mais elle a été refusée conformément aux décisions du Bureau.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire, le CPIE Brenne Berry et Nature Image Découverte.

- ↳ Une animation à destination du grand public était organisée par le Cen et a été annulée faute de participants.
- ↳ Le CPIE Brenne Berry a réalisé une sortie, réunissant quatre participants.
- ↳ Six sorties ont été réalisées par Nature Image Découverte, réunissant 34 participants.

Côté projet scolaire, Nature 18 a fait découvrir le site à 20 élèves de CM1 de l'école René Mariat de Rosières. Les élèves ont ainsi pu découvrir le site, ses arbres ainsi que les traces et indices des animaux qui y vivent. Le CPIE Brenne-Berry a quant à lui animé un projet pédagogique avec 22 CM2 de l'école de Venesmes.

Concernant les médias, un article est paru dans Le Berry Républicain au mois d'août afin de faire découvrir le site.

Concernant l'écompte, les résultats de cette année font état de 5 547 passages piétons, avec une moyenne journalière de 15 passages, soit une hausse de 197 %. Les passages vélos représentent 836 passages, avec une moyenne journalière de deux passages et une hausse de 26,7 %. Les passages de véhicule représentent 843 passages, avec une moyenne journalière de deux passages et une baisse de 0,3 %. La répartition est donc de 79 % de piétons pour 11 % de vélos et 11 % de véhicules. La forte hausse du nombre de passages piétons peut poser question mais la fréquentation vélos et véhicules laisse penser que ces données sont bien exactes.

La fréquentation est plus ou moins stagnante tout au long de l'année mais il y a de fortes hausses en mai et en août. Les visites se font principalement lors des weekends et ne présente pas d'horaires privilégiés.

Cette année, un photographe mandaté par le Conseil départemental du Cher est intervenu au mois de juin afin de prendre des photos. Ces dernières illustreront un livre sur les espaces naturels sensibles du Cher qui devrait voir le jour dans le courant de l'année 2024.

La Pelouse de Grand Vau, Massay

Conservateurs bénévoles : Christine et Pierre Spataro



CONNAÎTRE

Les conservateurs bénévoles contribuent à la mise à jour de l'inventaire général du site lors de leurs visites.



PROTÉGER

Le foncier du site est toujours problématique avec deux beaux secteurs qui ne sont pas maîtrisés par le Conservatoire. Le coteau dit « à anémones » cristallise une bonne partie de la problématique. Après avoir obtenu la signature d'une convention de passage avec le propriétaire en fin d'année 2022 et officialisé cette signature en début 2023, celui-ci a dénoncé la convention en fin d'année malgré les démarches menées par le responsable de développement territorial.

Après plusieurs années de discussion, la convention de partenariat pour la mise en œuvre des mesures d'accompagnement du parc éolien de Lys a été signée avec la société H2air. Le Conservatoire a d'ailleurs participé à l'inauguration du parc le 6 septembre. Ce dispositif permettra au Conservatoire de financer des travaux de restauration des pelouses calcicoles sur le site.



GÉRER

Faute de financements, les actions de restauration prévues au plan de gestion n'ont pas encore débuté.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature Image Découverte.

↳ Un rallye nature a été programmé par le Conservatoire, en partenariat avec l'office de tourisme de Vierzon, mais a dû être annulé faute d'inscrits. Ce rallye nature devait permettre aux participants de découvrir des sites naturels à proximité de Vierzon, à savoir : l'Île Marie, la Pelouse de Grand Vau et l'Île du Prieuré.

↳ Six animations ont été réalisées par Nature Image Découverte, réunissant 40 participants.

Côté projet scolaire, un projet scolaire a été mené avec l'école de Massay. 20 élèves de CP-CE1, 19 élèves de CE1-CE2 et 18 élèves de CM1-CM2 ont ainsi pu découvrir la biodiversité de la Pelouse de Grand Vau à travers des interventions en classe et des activités sur place. Une restitution a eu lieu au mois de juin durant laquelle les enfants avaient organisé un rallye photo pour leurs parents.

Concernant les médias, deux articles sont parus dans Le Berry Républicain afin de présenter le rallye nature.

Concernant le sentier pédagogique, la dénonciation de la convention de passage avec le propriétaire voisin a de nouveau bloqué la mise en place du sentier pédagogique. Il a alors été décidé de modifier le sentier initialement prévu afin qu'il ne passe plus par les parcelles du voisin et un long travail a été nécessaire pour rendre le sentier pédagogique le plus agréable et cohérent possible. Les textes ont été adaptés pour coller au nouveau tracé et les panneaux ont été implantés par le prestataire du Conseil départemental du Cher en fin d'année.

Six petits modules jalonnent désormais le sentier et sont complétés par des bornes directionnelles ENS pour baliser le sentier, des flèches directionnelles pour guider les visiteurs jusqu'aux sites, une structure d'accueil ENS présentant le site et la politique des espaces naturels sensibles, un grand module présentant le site Natura 2000 ainsi que des barrières en bois pour limiter l'accès aux véhicules motorisés. Ces aménagements seront complétés en 2024 par la pose d'un portique en remplacement de la barrière en métal existante, afin d'ouvrir l'accès au parking tout en empêchant l'installation de camping-cars. Des panneaux routiers indiquant le site seront également installés par le Conseil départemental du Cher en 2024.

Cette année, un photographe mandaté par le Conseil départemental du Cher est intervenu au mois de juin afin de prendre des photos. Ces dernières illustreront un livre sur les espaces naturels sensibles du Cher qui devrait voir le jour dans le courant de l'année 2024.

Les Prairies de La Celle, La Celle

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

À l'occasion de la rédaction du premier plan de gestion du site, les inventaires faune et flore et la cartographie des habitats ont été réalisés dans le cadre du stage de Léane Poiron (licence pro).

D'autre part, un inventaire participatif a été organisé le 15 avril 2023.



PROTÉGER

Le premier comité de site pour le suivi de la rédaction de la notice de gestion a été organisé le 13 novembre 2023. Il a réuni la mairie de La Celle, l'ONF, le CD18, Nature 18, et la communauté de communes Cœur de France.



GÉRER

La notice de gestion étant en cours de rédaction, aucune action de gestion n'a été réalisée cette année.



VALORISER

Cette année, une animation a été programmée sur le site par le Conservatoire.

↳ Une sortie a été organisée dans le cadre d'un inventaire participatif afin de découvrir comment les scientifiques mènent leurs inventaires. Cette sortie a réuni dix participants.

Concernant les médias, l'inventaire a bénéficié d'une annonce et d'un article dans Le Berry Républicain. Une interview a également été diffusée sur France Bleu Berry afin de présenter cette journée d'inventaire. De plus, un court article a été rédigé par le Conservatoire afin d'agrémenter le site internet de l'office de tourisme Cœur de France qui souhaitait mettre en avant l'espace naturel sensible des Prairies de la Celle.

Cette année, un photographe mandaté par le Conseil départemental du Cher est intervenu au mois de juin afin de prendre des photos. Ces dernières illustreront un livre sur les espaces naturels sensibles du Cher qui devrait voir le jour dans le courant de l'année 2024.

Le Marais de Contres, Contres, Dun-sur-Auron, Saint-Germain-des-Bois

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le plan de gestion du Marais de Contres a été validé en 2023.

Le 14 juin, un inventaire botanique a été réalisé par le Conservatoire botanique dans le ruisseau, certains fossés et dans l'étang à proximité du site. 82 espèces ont été inventoriées.



PROTÉGER

Suite à un premier comité de site fin 2022, afin de présenter dans un premier temps le diagnostic écologique du plan de gestion de l'ENS et de valider les enjeux du site, un second comité de site a été réuni le 28 février 2023 pour réfléchir aux objectifs et actions à mettre en œuvre.

Une réunion de groupe de travail a été organisée le 7 septembre 2023 afin de finaliser la validation des fiches actions du plan de gestion avec les communes, le CD18 et le SIAB3A.



VALORISER

Cette année, une animation nature a été programmée sur le site par le Conservatoire.

↳ Une animation a été programmée par le Conservatoire mais a été annulée faute d'inscrits.

Côté projet scolaire, le CPIE Brenne-Berry a mis en place un projet pédagogique dans le cadre de l'appel à projets « collègue » du Conseil départemental du Cher. Un groupe de 37 collégiens (les SEGPA de 6^e et 5^e ainsi que la classe de 6^e2) du collège Le Colombier de Dun-sur-Auron a ainsi pu découvrir le Marais de Contres et participer à sa préservation en plantant une allée de trognons. Ce projet a été organisé en partenariat avec les espaces verts de la ville de Dun-sur-Auron et en concertation avec les cogestionnaires du site (Conservatoire et SIAB3A).

Concernant les médias, un article est paru dans Le Berry Républicain concernant le chantier des collégiens. Une interview a été réalisée pour présenter l'animation du mois de mai.

Dans le cadre de la rédaction du plan de gestion, un groupe de travail « valorisation » a été créé, réunissant les communes propriétaires et les cogestionnaires, et une réunion s'est tenue au mois de janvier afin de recueillir les souhaits de chacun en termes de valorisation.

Cette année, un photographe mandaté par le Conseil départemental du Cher est intervenu au mois de juin afin de prendre des photos. Ces dernières illustreront un livre sur les espaces naturels sensibles du Cher qui devrait voir le jour dans le courant de l'année 2024.

Pelouses des Grandes Plantes, Bué

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

En 2022 et 2023, les pelouses ont été inventoriées par S. Damoiseau (Coléoptères et Hétéroptères principalement) en vue de leur classement en Znieff de type 1.



PROTÉGER

La mairie de Bué a été suivie pour la procédure d'incorporation des bien présumés sans maîtres.

Les Butteaux, Couargues, Herry

Site en réserve naturelle, pas de conservateur



PROTÉGER

Lors de l'acquisition du site en fin d'année 2022, la Safer a assorti l'acquisition des parcelles à la signature d'un bail rural à clauses environnementales avec un exploitant agricole en place. Dans le courant de l'année, des démarches ont été menées pour préparer le bail rural et prendre contact avec un notaire pour la signature de ce dernier.

Afin d'établir le montant du bail, une mission a été commandée à un expert foncier dans le courant du mois de juin. À la remise de ce rapport, l'exploitant a été rencontré, mais ce dernier trouve le montant trop élevé et refuse de signer dans les conditions actuelles. La Safer est informée des discussions et assiste régulièrement le Conservatoire.



GÉRER

Conformément aux engagements pris pour l'acquisition du site, une convention de chasse a été proposée et acceptée par M. Fleuriet pour la chasse sur les parcelles.

Le site n'a cependant pas été fauché ni pâturé du fait du refus de M. Fleuriet de signer le bail rural à clauses environnementales proposé par le Conservatoire.



Actions transversales ou hors site

Animation territoriale des sites Natura 2000 « Coteaux calcaires du Sancerrois » (FR2400517). et « Massifs forestiers de rivières du Pays-Fort » (FR2400518)

Rappel des sites :

Sites	Nature du site	Surface totale
Coteaux calcaires du Sancerrois (FR2400517)	ZSC	195 ha
Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort (FR2400518)	ZSC	3 104 ha

1. Contractualisation.

- Contrats Natura 2000.

La plateforme permettant de déposer les contrats qui devait ouvrir en juin 2022 n'est toujours pas ouverte à la date de rédaction de ce bilan, ne permettant plus d'avancer sur les contrats Natura 2000 à déposer.

- Charte Natura 2000.

Sens-Beaujeu a signé la charte Natura 2000 pour la préservation de milieux forestiers.

- Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

Participation au projet agro-environnemental et climatique (PAEC) porté par la Chambre d'agriculture du Cher (CA18) sur le Pays-Fort : proposition de MAEC à enjeux localisés pour Natura 2000.

Diagnostiques écologiques sur trois exploitations et accompagnement pour la contractualisation de mesures localisées.

2. Veille sur les projets du territoire et accompagnement de la réalisation des projets.

À travers cet axe, l'animateur porte un effort de présence auprès des acteurs locaux de manière à assurer une sensibilisation élargie aux principes de Natura 2000 et à la prise en compte des enjeux de biodiversité liés dans les politiques publiques.

Le Conservatoire a suivi cinq problématiques diverses en 2023 : classement en APHN du site du Champ Persil à Saint-Céols, contrat territorial du Sivy, projets agricoles...

3. Communication/sensibilisation

Sur la proposition du syndicat mixte de Pays Sancerre-Sologne, le Conservatoire travaille sur la mise en place de panneaux pédagogiques sur ce territoire.

Les maternelles de Sens-Beaujeu ont profité d'une l'animation scolaire proposée en forêt communale. 15 enfants ont ainsi pu découvrir la belle forêt communale de leur territoire, et une petite partie du site Natura 2000 « Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort ».

Animation territoriale Natura 2000 du site « Coteaux, bois et marais calcaires de la Champagne berrichonne » FR2400520.

Ce site Natura 2000 est une zone spéciale de conservation (ZSC) d'une surface de 5 008 ha. Suite à la publication d'un nouveau marché d'animation mi-2020, le Conservatoire n'a démarré ses missions sur ce site Natura 2000 que fin août 2020, date de la notification reçue de la part de l'État en sa qualité de maître d'ouvrage.

1. Mise en œuvre de la contractualisation.

- Contrats.

La plateforme permettant de déposer les contrats qui devait ouvrir en juin 2022 n'est toujours pas ouverte à la date de rédaction de ce bilan, ne permettant plus d'avancer sur les contrats Natura 2000 à déposer.

- Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

Un PAEC simplifié a été déposé en automne 2023 pour permettre la souscription de trois à quatre exploitants en 2025. Ces engagements concerneront de la fauche tardive en bord de Cher, et de la conversion de prairies proches de prairies humides à molinie, ce qui permettra la création de zones tampons.

2. Veille sur les projets du territoire et accompagnement de la réalisation des projets.

À travers cet axe, l'animateur porte un effort de présence auprès des acteurs locaux de manière à assurer une sensibilisation élargie aux principes de Natura 2000 et à la prise en compte des enjeux de biodiversité liés dans les politiques publiques.

Concernant les projets de territoire, le Cen a répondu à deux interrogations de porteurs de projets.

Animation territoriale Natura 2000 du site « Basse Vallée de l'Arnon » FR2400521.

Depuis fin août 2020, le Conservatoire anime le site Natura 2000 « Basse Vallée de l'Arnon ». Il s'agit d'une ZSC d'une surface de 1 334 ha.

L'action principale du Conservatoire est de mettre en place et de suivre des mesures agroenvironnementales à destination des agriculteurs.

Les diagnostics écologiques de 23 exploitants engagés en 2023 ont été finalisés, et transmis aux exploitants agricoles concernés et à la DDT avec signatures.

Animation territoriale des sites Natura 2000 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre »

Rappel des sites :

Sites	Nature du site	Surface totale
Vallée de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre (FR2600965)	ZSC	16 126 ha
Vallée de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre (FR2610004)	ZPS	

Administratif

Le comité de pilotage des sites Natura 2000 s'est rassemblé le 27 novembre 2023. À cette occasion le PETR Val de Loire Nivernais s'est porté candidat pour reprendre la maîtrise d'ouvrage de l'animation des sites Natura 2000. Son président, M. Guyot, a également été élu à la présidence du comité de pilotage.

Information, communication et sensibilisation.

Une plaquette d'information dédiée aux sites Natura 2000 et à destination du grand public a été créée avec pour objectif de servir de support lors du travail d'animation mais aussi que les acteurs locaux se l'approprient et la diffusent sur les lieux qui leur semblent opportuns. Ce dernier point semble être une réussite puisque que fin 2023, sur les 1 000 exemplaires édités, près de 300 avaient déjà été diffusés. Les acteurs ont ainsi pu en emporter pour des réunions spécifiques (communautés de communes, réunion publique de lancement d'atlas communal de la biodiversité, etc.), pour des manifestations ou animations à destination du grand public (LPO Bourgogne-Franche Comté) ou pour distribution sur les lieux de leurs choix (mairie, base de canoë, office de tourisme, Tour du Pouillé Fumé, centre d'information du public du CNPE de Belleville-sur-Loire, etc.).

Par ailleurs les structures animatrices de sites Natura 2000 ont participé en octobre au festival Festi'Grue avec la tenue d'un stand commun aux Conservatoires d'espaces naturels Centre-Val de Loire, Bourgogne et Allier et la Société d'histoire naturelle d'Autun.

En termes de représentation dans la presse, si le journal du Centre a édité un dossier spécifique à la Loire en fin d'année, la majeure partie de la représentation médiatique s'est faite autour du projet polémique de feu d'artifice du 14 juillet tiré par la ville de Nevers à proximité immédiate d'une zone de reproduction de sternes naines et pierregarins. Ce sujet a été relayé dans des médias locaux, régionaux (presse et TV) mais aussi sur les réseaux sociaux par des médias nationaux militants tels que ReporTerre.

Accompagnement réglementaire.

L'évaluation des incidences Natura 2000 et la veille réglementaire impliquent d'accompagner les projets et les programmes sur les sites. Réalisées en partenariat étroit avec les services de l'État, ces actions permettent d'informer les porteurs de projets sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire qui se trouvent sur l'emprise ou à proximité de leur projet, de les aider à définir les enjeux et ainsi de tendre vers une adéquation entre leur projet et les enjeux liés à la préservation du patrimoine naturel des sites Natura 2000.

En 2023, ce sont 44 projets soumis ou non à évaluation d'incidence qui ont été suivis sur les sites Natura 2000. Le plus notable d'entre eux est le feu d'artifice du 14 juillet à Nevers qui a nécessité une implication importante du fait d'un contexte politisé et très conflictuel entre les acteurs locaux.

Contrats Natura 2000.

Le suivi des contrats en cours a continué en 2023 :

- gestion pastorale et mécanique du sentier du Ver-Vert à Nevers, porté par la commune. Un suivi de la gestion pastorale a été réalisé pour accompagner cette action qui vise principalement à entretenir les pelouses et à contenir les massifs de fruticées dynamiques ;

- entretien pastoral et mécanique de l'espace naturel sensible du Bec d'Allier à Gimouille, porté par le conseil départemental de la Nièvre. Comme les années précédentes l'accompagnement du porteur de projet s'est poursuivi pour suivre l'évolution des prairies (dynamique de chardons assez forte sur l'une des entités) et des pelouses (dynamique forte des genêts) avec des adaptations de la gestion. En fin d'année l'entreprise Cirade Environnement est venue arracher une partie des genêts de la pelouse dont l'effet positif devra être confirmé en 2024 ;
- restauration et entretien de l'étang de Marvy, porté par la Fédération des chasseurs de la Nièvre. La principale action de restauration de l'étang et de ses berges e eu lieu en 2021-2022. Il s'agit aujourd'hui de la compléter par les actions d'entretien récurrentes et de suivre l'évolution du milieu.

Les échanges avec la ville de Cosne-Cours-sur-Loire se sont poursuivis. Les équipes des Cen Centre-Val de Loire et Bourgogne ont ainsi réalisé toutes les démarches nécessaires au montage d'un contrat Natura 2000 portant sur la restauration expérimentale d'une prairie d'intérêt communautaire relevant de l'*Arrhenaterion elatioris* qui a progressivement régressé au profit du Chiendent. Après un désengagement soudain de la commune dans le projet (lié à une trop forte charge de travail de l' élu responsable), les relances en 2023 ont porté leurs fruits. Finalement le choix a été fait que ce soit la subdivision gestion de la Loire de la DDT58 qui porte la gestion en régie de ce secteur lorsque le matériel adéquat aura été acquis.

Courant 2023, ce projet d'acquisition d'un matériel spécifique à l'entretien des milieux naturels par la subdivision Loire de la DDT58 a été suivi de près avec notamment la participation à une démonstration d'un matériel sur les sites Natura 2000. Cette acquisition de matériel spécialisé sera une grande avancée dans la gestion des milieux ouverts du domaine public fluvial, lequel représente la majorité des surfaces des sites Natura 2000.

Mesures agro-environnementales (MAEC)

Avec l'arrivée de la nouvelle PAC et l'arrivée au terme des engagements d'un grand nombre d'exploitants, l'année 2023 a été importante en termes d'animation du dispositif agro-environnemental dans un contexte où les mesures dédiées aux prairies et aux pelouses continuent de perdre en rémunération à chaque nouvelle PAC et d'exigences grandissantes en termes d'animation du dispositif (diagnostics d'exploitation, formations obligatoires pour tous les exploitants engagés).

Le projet local monté en concertation avec les exploitants a vu des demandes d'engagements estimées à :

- 11 exploitants pour 964 ha dans la mesure système herbagers et pastoraux ;
- 3 exploitants pour 531 ha dans la mesure système autonomie fourragère (animée par la Chambre d'agriculture du Cher et ouverte uniquement dans la partie berrichonne des sites Natura 2000) ;
- 38 exploitants pour 1 361 ha en MAEC localisées.

Les exploitants ont également été concertés sur les thématiques des formations susceptibles de les intéresser dans le cadre de leur engagement en MAEC. Sur cette base, un partenariat a été monté en fin d'année avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre et aboutira à la tenue des formations en 2024.

Pastoralisme.

L'accompagnement technique des éleveurs engagés dans le pastoralisme sur les sites Natura 2000 s'est poursuivi, notamment via le suivi des différents secteurs engagés en contrats Natura 2000 et comportant de la gestion pastorale.

Par ailleurs, des contacts avec des éleveurs susceptibles de faire pâturer leur troupeau sur les secteurs à forte valeur environnementale situés sur la zone des sites Natura 2000 classée en réserve naturelle nationale ont eu lieu. En effet, depuis le départ en retraite du berger, plusieurs secteurs ne font plus l'objet de l'entretien pastoral nécessaire à leur maintien.

Arrêté préfectoral de protection de biotope Sternes (APPB).

En 2023, trois zones de reproduction ont été incluses dans l'APPB annuel avec un engagement fort des acteurs locaux, particulièrement de la LPO Bourgogne-Franche Comté. Cumulé aux données d'effectifs, cette concentration des enjeux de conservation sur un nombre restreint de zones de reproduction est alarmante pour le maintien de ces espèces à l'échelle des sites Natura 2000. On note une implication toujours croissante de la LPO Bourgogne-Franche Comté dans ce dispositif.

Dans un contexte d'absence de crues en 2023, la reproduction aurait dû être une réussite cette année. Cependant les dérangements répétés ou importants subis par les deux colonies principales ont fortement

réduit la capacité des espèces à réussir leur reproduction. La dernière zone (petite colonie), sur laquelle aucun dérangement d'ampleur n'a été observé, a vu la réussite de sa reproduction, prouvant ainsi l'impact délétère des dérangements anthropiques sur ces deux espèces et la nécessité de continuer à travailler sur ces aspects.

La participation au groupe technique 'Sterne' animé à l'échelle du bassin de la Loire par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels apporte des éléments concrets pour avoir une vision d'ensemble des problématiques de conservation des deux espèces de sternes et des retours d'expérience. À ce titre, il est envisagé de reproduire sur l'Île aux sternes de Nevers, la démarche de clôture de l'îlot testé en 2023 à Moulins. Cela a été validé par les acteurs locaux lors de la réunion de concertation spécifique à l'APPB qui s'est tenue en fin d'année.

Notons enfin que les dissensions occasionnées par le feu d'artifice du 14 juillet à Nevers n'ont pas simplifié le relationnel liés à l'APPB avec un effort important nécessaire pour maintenir la dynamique locale autour de ces espèces. Par ailleurs, certains acteurs locaux ont relevé l'incohérence des différentes politiques publiques en termes de préservation des sternes.

Études et connaissances.

Plusieurs suivis ont été mis en place ou poursuivis au cours de l'année 2022 :

- suivi annuel des libellules Gomphidés, notamment du Gomphe serpent, espèce d'intérêt communautaire ;
- suivi annuel de la reproduction des sternes naines et pierregarins ;
- suivi annuel du fonctionnement des annexes hydrauliques ;
- veille des sites de nidification des rapaces, échassiers d'intérêt communautaire et de leurs effectifs nicheurs. Initiée en 2022 avec un début de synthèse des données naturalistes existantes, cette veille s'amplifiera au cours des prochaines années pour améliorer la connaissance des zones occupées par ces espèces et mieux les prendre en compte, notamment dans l'accompagnement des projets sur les sites Natura 2000 ;
- caractérisation écologique et foncière des annexes hydrauliques et milieux humides : l'année 2023 a été consacrée au début de définition des protocoles.

Réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller, (La Chapelle- Saint-Ursin)



Réserve Naturelle Nationale
CHAUMES DU VERNILLER



CONNAÎTRE

Le conseil scientifique de la réserve naturelle a été renouvelé. Jordane Cordier a été réélu comme président du conseil.

En 2023 le plan de gestion de la réserve a été renouvelé pour la période 2024-2033 et a été validé par le conseil scientifique de la réserve.



PROTÉGER

Le comité consultatif 2023 est en cours de renouvellement.



GÉRER

De manière à entretenir les milieux, un troupeau de 47 moutons et 2 chèvres a pâturé les pelouses et fourrés de la réserve toute l'année.

Une équipe bénévole de 13 personnes se relaie pour aider au suivi et à la gestion du troupeau ainsi que Mylène Perelli (éleveuse) qui surveille régulièrement l'état sanitaire de manière plus fine.

Les bénévoles de Propachape ont débroussaillé et bucheronné 5 000 m² sur les communaux. Ces chantiers ont été réalisés d'octobre 2023 à février 2024.

Des barrières en bois ont été installées par le Relais sur quatre puits de mines pour les sécuriser.

Les stations de Renouée du Japon, ont fait l'objet d'un arrachage systématique de mai à septembre.



VALORISER

Animations grand public.

Six animations ont été programmées en 2023 dont trois ont été proposées par Propachape et trois par le Cen qui ont réuni pour ces dernières 44 participants.

Facebook

Une page Facebook est mise à jour régulièrement par le conservateur. Au 31 décembre 2023, 1 100 personnes sont abonnées à la page de la Réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller et 6 623 personnes ont vu au moins une fois la page en 2023.

Bilan espèces game :

- ✓ 106 téléchargements du parcours depuis 2021;
- ✓ 33 téléchargements de la fiche espèce depuis 2021 ;
- ✓ 4 logs de géocacheurs via le site géocaching en 2023.

Animation territoriale sur le Cher

Boischaut sud

Une rencontre a eu lieu avec une entreprise gérant un parc éolien sur les communes d'Ids-Saint-Roch et Ineuil dans le Cher. Cette rencontre visait à accompagner la mise en place de mesures de compensation et d'accompagnement. Les démarches entreprises ont également abouti à une discussion avec un propriétaire pour une acquisition potentielle de près de 10 hectares de prairies humides.

Partenariat Safer

Comme chaque année, les animateurs territoriaux de l'antenne Cher-Indre ont rencontré l'équipe de la Safer du Cher pour faire un point sur les dossiers en cours et les éventuelles attentes de chacun.

Rocade de Bourges

Le Conservatoire a été missionné par le Département du Cher dans le cadre des mesures compensatoires de la rocade de Bourges en 2021. En 2022, le Département a suspendu l'opération durant l'année entière et est revenue vers le Conservatoire en 2023. Plusieurs réunions ont eu lieu dans le courant de l'année avec les services de l'État pour relancer la rédaction du plan et plus précisément la mesure de reboisement. Pour cette dernière, il y a une forte attente et il convenait de définir le cahier des charges de la plantation ainsi que la localisation des parcelles visées par le reboisement.

Partenariat avec la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry

Après des premières discussions pour établir les contours du contenu des actions de partenariat avec la communauté de communes en 2022, l'année passée a été consacrée à la rédaction de la convention de coopération et à la réalisation des premières bases de l'étude de définition de la stratégie de préservation des zones humides de la Communauté de communes de Vierzon.

Deux volets ont été étudiés dans le courant de l'année :

- la définition des mesures compensatoires pour l'implantation d'une entreprise sur le secteur du vieux domaine à Vierzon ;
- la stratégie proprement dite.

Pré Bizet

Une rencontre a eu lieu le 23 novembre sur le site avec les élus du CD18 de la communauté de communes de Vierzon et de Saint-Laurent. À cette occasion, le Conservatoire a présenté les intérêts du site et les démarches qui pourraient être menées dans le cadre de la politique ENS du département.

Les démarches pour la signature d'une convention entre l'ensemble des partenaires à cette occasion s'est confirmée. Aujourd'hui, l'ensemble des partenaires est en passe de disposer d'une délibération favorable à la signature d'un contrat ENS.